PROVINCE DE QUÉBEC

37e LÉGISLATURE

1re SESSION

QUÉBEC, LE 16 DÉCEMBRE 2005

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 16 décembre 2005

Aujourd'hui, à une heure cinq minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants:

- n° 142 Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public
- n° 120 Loi sur l'abolition de certains organismes publics et le transfert de responsabilités administratives
- n° 121 Loi modifiant la Loi sur les mines
- n° 123 Loi concernant la défiscalisation de certains paiements versés conformément à l'Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire au Nunavik
- n° 124 Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance
- n° 128 Loi modifiant la Loi sur la voirie
- n° 133 Loi insérant l'article 1974.1 au Code civil $(titre\ modifi\'e)$

- n° 134 Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
- n° 136 Loi modifiant la Loi sur les assurances et la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne
- n° 234 Loi concernant la continuation de la Conférence des coopératives forestières du Québec en une fédération de coopératives
- n° 238 Loi modifiant de nouveau la charte de Les Filles de Jésus (Trois-Rivières)
- n° 239 Loi prévoyant la continuation du Conseil de la coopération du Québec en coopérative et la fusion par voie d'absorption de la Fondation pour l'éducation à la coopération par l'Association pour l'éducation des jeunes coopératrices et coopérateurs
- n° 242 Loi autorisant l'adoption de Marie Danielle Viviane Flynn par Paul-Aimé Sauriol

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.